

Si vous voulez vraiment
prendre leur place,
ne vous gênez pas!



Respectez leurs places
de Stationnement.



Moelle épinière
et motricité Québec



Pourquoi des places réservées ?

Les places de stationnement réservées aux personnes handicapées visent à favoriser leur autonomie et leur intégration, en facilitant l'accès à un emploi ou une activité sociale.

Elles sont situées à des emplacements stratégiques, près des services essentiels et des entrées principales de centres commerciaux.

Elles sont généralement plus larges afin de permettre l'ouverture complète de la portière ou de la plate-forme élévatrice, condition essentielle à leur descente de voiture.

Pourquoi les respecter ?

En respectant ces places, vous évitez aux personnes handicapées de circuler entre les voitures, dans les parkings.

Préservant ainsi leur sécurité, puisqu'une personne qui se déplace en fauteuil roulant n'est guère plus visible qu'un petit enfant.

Vous leur évitez également de subir les aléas du climat (pluie, froid, neige...) qui gênent considérablement les déplacements en fauteuil roulant.

Les personnes handicapées ne veulent pas de privilèges, elles revendiquent juste certains aménagements visant à favoriser leur intégration à titre de membre actif de la communauté.

Respecter les places réservées, c'est respecter les personnes handicapées.

Pour renseignements ou commentaires :



**Moelle épinière
et motricité Québec**

6020, rue Jean-Talon Est, bur. 400
Montréal, Québec H1S 3B1
www.moelleepiniere.com

(514) 341-7272
Télec. : (514) 341-8884
info@moelleepiniere.com

Où votre organisation locale :